



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Contrôle des chauffeurs VTC

Question écrite n° 4974

### Texte de la question

Mme Sandra Regol attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la concurrence déloyale subie par les taxis en raison du manque de contrôles appliqués aux voitures de transport avec chauffeur (VTC). Ainsi, les chauffeurs de VTC stationnent à proximité des lieux de passage où se situent les emplacements réservés aux taxis (gare, lieux touristiques), alors que leur statut leur impose de rester à leur siège social jusqu'à l'acceptation d'une course. Sans contrôle, cela permet aux chauffeurs VTC de réaliser des maraudes, normalement réservées aux taxis. Le manque de régulation, couplé à un accroissement conséquent du nombre de VTC, met en danger la stabilité financière des chauffeurs de taxi et dégrade l'expérience des clients. Elle lui demande ainsi s'il envisage la mise en place de contrôles renforcés pour les chauffeurs VTC.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sandra Regol](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (1<sup>re</sup> circonscription) - Écologiste et Social

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4974

**Rubrique :** Taxis

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Transports](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 mars 2025](#), page 1508